Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 30 (1892)

Heft: 18

Artikel: L'einterriâo

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en houle sur ses genoux. Un livre gisant à terre sur le tapis indiquait le soporifique d'où provenait cette somnolence.

« Elle y perdra de ne pas apprendre tout ce que je vous prie de me conter, mon cousin, sur ces curieuses peintures que vous allez voir chaque jour au château de Bry. Nous en savons peu de chose, mais nous en avons beaucoup raisonné, Isabelle et moi, comme l'on fait à propos de toute nouveauté. Isabelle prétend que ce doit être lugubre, ce défilé de figures noires sur le fond blanc des murs; et moi je crois que l'œil du spectateur n'étant plus amusé par les couleurs, distingue mieux la noblesse ou la vulgarité comique des lignes de la forme. Vous allez décider entre ces deux opinions en l'air, mon cousin; car je m'en rapporterai à vous, puisque vous êtes éclairé de visu sur la valeur ou l'absurdité de l'innovation établie au château de M. Etienne de Silhouette. »

Il y avait fort à dire, dans l'un et l'autre sens; Angélique ne se déclara pas édifiée après la description que lui fit le chevalier. C'est que lui-même ne savait trop en somme s'il n'y avait pas du chimérique dans cette assertion de M. de Silhouette, que les couleurs nous abusent sur les incorrections des formes, et que la ligne pure assigne seule le caractère fondamental des corps.

— Il y a un moyen de nous en assurer, lui dit la jeune fille. Puisque vous avez tenu le crayon au château de Bry, éclairons Isabelle de façon à ce que vous preniez son ombre sur le mur.

— A merveille; je suis pour cette expérience, répondit le chevalier; mais j'aimerais mieux tracer la vôtre. Vous y prêtez-vous? »

Isabelle dormait profondément, car elle ne fut pas réveillée par les allées et venues des préparatifs de l'opération.

Lorsque l'ombre du profil d'Angélique se dessina en noir sur la large feuille de papier blanc fixée à la boiserie, la surprise du chevalier fut si grande que son crayon hésita bien des fois à tracer les traits qui devaient matérialiser cette ombre fugitive. Les théories de M. de Silhouette sur les révélations de la forme pure s'imposaient au dessinateur. Quoi! tel était le profil de cette Angélique imposante de gravité, et qu'il accusait de pédanterie!... Des traits mignons d'où s'exhalait une impression de naïveté, d'exquise malice, une bouche entr'ouverte pour le sourire, et sur le tout, l'adorable prestige d'une gaieté de jeunesse. Quoi! c'était là la vraie Angélique ; et il n'avait pas su la deviner.

Il resta si longtemps absorbé par ses regrets que la jeune fille fatiguée de l'immobilité de la pose lui dit enfin :

— Ce n'est pas encore fini? Pardonnez-moi, je suis lasse.

Elle tressaillit de surprise, quand son cousin sortit de son immobilité pour venir se jeter à ses genoux en lui disant avec le plus grand désordre d'esprit et d'expressions:

« Hélas! oui, c'est fini, Angélique, et notre oncle n'a que trop raison: je suis un sot. Ah! pourquoi n'avez-vous pas ri plus souvent devant moi! Que maudits soient et M. de Silhouette avec sa science funeste, à qui je dois de savoir ce que j'ai perdu, et le président de Boves, et mon oncle qui s'est trop pressé, et surtout moi-même avec mes préventions. Il ne me manque plus que de vous voir rire de mon désespoir pour m'achever. »

Angélique riait en effet, mais de ce rire tendre qui compatit aux émotions vives dont le mystère ne s'est pas encore révélé; quelques heures plus tard, ce fut avec une gaieté plus profonde qu'elle demanda pardon au marquis des pas inutiles qu'il avait faits en sa faveur ce jour-là. Elle et le chevalier s'étaient si bien entendus à la suite de l'expérience de l'ombre sur le mur qu'il ne leur restait plus qu'à solliciter l'assentiment de leur tuteur.

« Je suppose, dit le marquis en montrant le profil tracé au crayon, que le chevalier fera don de ce croquis à son ami M. de Silhouette.

— Non, monsieur, repartit vivement le chevalier; il est mien comme Angélique sera mienne, grâce à votre bonté.

- Tu veux dire grâce à l'invention de ce vieux fou de contrôleur, qui commence à se répandre dans Paris au point que la mode s'en mêle; on met déjà en étalage chez les marchands, je l'ai vu aujourd'hui, des bonbonnières, des éventails et autres menus objets ornés de profils noirs, qu'on se permet d'appeler silhouettes, du nom de leur inventeur, de sorte, mes enfants, que vous êtes les premiers à inaugurer cette vogue. Puisque je suis, - comme qui dirait, - le patriarche de la chose, je ne m'en vanterai pas en public, mais je constate entre nous que votre bon accord est un mariage à la silhouette. Puisset-il être sans ombre noire, quoiqu'une ombre sur le mur l'ait décidé. » S. BLANDY.

De la question sociale. — Tel est le titre d'une brochure que nous venons de recevoir de M. B. Benda, éditeur, et qui ne peut manquer, nous semble-t-il, de faire sensation. Elle contient le texte d'une conférence faite à l'association universitaire de Turin, par un éminent littérateur italien, M. Edmond de Amicis, dont la chronique de la Bibliothèque universelle nous entretenait dans sa livraison d'avril. Nous n'avons jamais rien lu d'aussi élevé, d'aussi sage et d'une éloquence plus persuasive, sur cette grande question sociale qui agite depuis si longtemps les esprits et préoccupe tous ceux qui ont à cœur l'amélioration des classes souffrantes. On lit cette brochure tout d'un trait et avec un intérêt croissant, tant l'auteur y discute calmement, dignement et avec une sincère conviction ces questions brûlantes où tant d'autres se passionnent et se fourvoient. - En vente chez l'éditeur, dans toutes les librairies et au bureau du Conteur. Prix: 60 centimes.

L'einterriâo.

Noutre n'einterriâo est on pourro hommo que n'a pas adé à férè âo cemetiro, et à part lè foussès que l'a à crosâ, ye va ein dzornâ decé, delé, tot ein faseint son pliantadzo, et quand l'ovradzo ne va pas et que l'hivai est du, l'a prâo mau à veri et tornâ.

- Coumeint cein va-te, lo comerce? lâi fâ l'autro dzo onna cognessance que lo reincontrè.
- Holâ! se repond, cein ne va pas foo. L'hivai a étà crouïo, que n'é quasu min z'u dè dzorna; ma fenna a étà pè lo lhî la pe granta eimpartià dao teimps, et mè truffès ont dzala. N'est què la moo que m'a fé vivrè.

Le dzenelhiès sont dâi dzenelhiès.

C'est on bio afférè què l'instruqchon; mâ portant faut pas allâ trào liein; et quand oquiè a on nom que tsacon cognâi, ne faut pas ein mettrè dâi z'autro, kâ cein pâo eimbétâ et mettrè à l'affront clliâo que lè cognaissont pas.

Po no z'autro, lè caïons sont dâi caïons; lè modzès sont dâi modzès et lè pernettès sont dâi pernettès. Tsacon lo sâ, et l'est tot cein qu'ein faut. On ne sè trompè pas et on ne preind pas onna cabra po on bourisquo. Eh bin, lè dzeins que sè bragont su l'instruqchon sè conteintont pas dè clliâo noms et ne diont te pas âi caïons dâi pachidermes, et âi modzès dâi mamifères! et dinsè tot dâo long po lè z'autrès bîtès, que cein n'a pas lo fi, kà clliâo z'animaux restont lè mémo.

A la derrâire esposechon d'osés, dè dzenelhiès et dè lapins que y'a z'u per dézo la Grenetta à Lozena, on régent lâi sè promenâvè avoué se n'écoula et l'esplicâvè âi z'einfants lo nom dè ti clliâo z'eimplioumâ, et lâo desâi, ein lâi montreint dâi dzenelhiès eincllioutès dein 'na galéza dzenelhîre ein fi d'artsau:

- Ces'poules, mes enfants, appartiennent à la famille des gallinacées!
- Oh pardonnez-moi, que lâi fâ on gaillâ qu'étâi perquie et por quoui lè dzenelhiès sont dâi dzenelhies, ces poules n'appartiennent pas à la famille que vous dites, elles sont à Dâvi Pache, d'Epalinges.

Les chapons.

Un ancien et rusé cuisinier, qui a été pendant de longues années au service d'une riche famille de Paris, vient de rentrer au pays. Il nous raconte cette méchante farce jouée à sa maîtresse, farce qui démontre éloquemment, selon lui, la vérité du proverbe: « A chacun son métier; il faut que tout le monde vive. »

La noble dame voyant les chapons cotés 10 francs, 9 francs au moins sur les comptes de son cuisinier, comptes qu'elle acquittait du reste avec une régularité parfaite, voulut un jour tenter de prouver à son ancien serviteur qu'elle payait sa volaille beaucoup trop cher. Elle se rend donc au quai des Augustins, voit des centaines de volatiles bien gras, bien plumés, bien dressés, en choisit un parmi ceux que les marchands lui présentent à la portière de son équipage, demande le prix et se flatte de ne payer que six francs un chapon magnifique. Rentrée à la maison, madame fait appeler son cuisinier et lui dit:

- En passant par hasard sur le quai j'ai vu des chapons superbes, et il m'a pris fantaisie d'en acheter un ; le voilà.
 - Madame l'a payé ?...
 - Six francs.